



**BTC**  
**CTB**  
 EMPOWERING  
 DEVELOPMENT

République du Burundi  
  
 Ministère du Plan et de  
 la Reconstruction

COOPERATION BELGO-BURUNDAISE

**FINANCEMENT D'APPUI EN EXPERTISE A L'ETAT  
 BURUNDAIS (FONDS D'EXPERTISE)**

**BDI 0402111**

**RAPPORT ANNUEL 2009**

**Mars 2010**

## 1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	: BURUNDI
Secteur et sous –secteur CAD	: 43010- Multisectoriels
Institution nationale chargée de l'exécution	: Ministère du Plan et de la Reconstruction
Agences d'exécution	: Coopération Technique Belge (CTB)
Durée de la prestation (selon AS/CS)	: 72 mois
Date de démarrage de la prestation	: 02/02/2005
Date de clôture de la prestation	: 02/02/2011
Modalités de gestion de la prestation	: Régie
Budget total de la prestation	: 2 000 000 €
Période couverte par le rapport	: 01/01/2009- 31/12/2009

## 2. SITUATION ACTUELLE EN BREF.

Le Financement d'Appuis en expertise à l'Etat Burundais communément appelé « Fonds d'Expertises » a été créé par la Convention Spécifique du 02 février 2005 pour une période de 3 ans, avec pour objectif de financer la mise à disposition d'une expertise et d'un appui logistique adéquat à quinze structures administratives de l'Etat Burundais.

Cette Convention a été prolongée par Echange de Lettres du 5 mars 2008 et prendra fin le 02 février 2011. Cette prolongation de la période s'est accompagnée de la modification des articles 4 et 12.1. En effet, les structures administratives prévues en article 4 ont été portées à 27 au lieu de 15 et la durée de la convention est de 72 mois au lieu de 36 mois. Les autres articles sont restés inchangés.

Une nouvelle convention spécifique sera signée d'ici peu et a comme principales innovation de rendre les experts plus habillés qu'avant et de doter certains moyens logistiques aux institutions bénéficiaires de l'appui. Il n'y aura plus de SMCL et les requêtes seront approuvées par l'attaché sur base d'une note verbale du Ministère des relations extérieures. Le suivi des expertises sera fait par le Comité des Partenaires.

### 3. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

#### 3.1. Aperçu des activités

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Appui au CNCA</b>												
<input type="checkbox"/> Expertise Internationale en planification stratégique												
<b>Appui à la CT-SIS</b>												
<input type="checkbox"/> Expertise Internationale en santé Epidémiologique												
<input type="checkbox"/> Expertise nationale en informatique												
<input type="checkbox"/> Expertise internationale perlée												
Expert international en finances publiques												

### 3.2. Analyse de la planification des activités

Deux expertises dont l'une en appui au CNCA et l'autre en appui à l'Epistat qui ont démarré en 2008 se sont poursuivies tout au long de l'année 2009. L'expertise en appui à Epistat est constituée de trois experts dont deux experts travaillent à temps plein (un national et un international) et un autre expert travaillant sous forme perleée. L'expertise au CNCA est faite par un expert international travaillant à temps plein.

Pour l'appui à l'Epistat, le Ministère de la Santé Publique a introduit en date du 31/08/2009, une demande de prolongation de l'expertise pour une durée d'une année. Cette demande de prolongation a été motivée par un souci de préserver les quelques acquis du projet en attendant de formuler un autre projet plus adapté aux besoins actuels et réformes en cours au sein du secteur de la santé. Cette prolongation a été acceptée en SMCL 01/10/2009.

Pour l'appui au CNCA, la prolongation de l'expertise a été également acceptée suite à la demande du CNCA dans une SMCL du 12/12/2009. Cette prolongation va durer 2ans à partir d'avril 2010.

L'expertise en Finances publiques qui était programmée pour démarrer au deuxième semestre 2009 n'a pu démarrer parce que les termes de référence de l'expertise comprenaient des doublons avec les expertises en cours ce qui fait que la Coopération Technique Belge a d'abord contacté les autres partenaires qui financent des expertises déjà en appui au Ministère dans un objectif de développer des complémentarités avec ces dernières. Ce travail a pris assez de temps ainsi que la validation par le Ministère de la proposition des termes de référence faite la CTB. Cette proposition des termes de référence a été validée en SMCL du 12/12/2009. Le recrutement de l'expert a été lancé fin Décembre 2009.

## 4. BILAN DES FINANCES

### 4.1. Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Code Budget	Description des postes budgétaires	Montant Budget	Dépenses antérieures	Planning 2009	Dépenses 2009					Taux d'exécution global
					Q1	Q2	Q3	Q4	Total	
A_05	Médecin expert en épidémiologie et statistique pour EPISTAT	431190,00	5916,93	198600,00	53400,00	46800,00	53600,00	45655,88	199455,88	100,43
A_05_02	Appui logistique	25000,00	0,00	7000,00	2600,00	2200,00	1200,00	1746,00	7746,00	110,66
A_05_03	Médecin épidémiologiste internationale	314190,00	5570,17	146000,00	38600,00	41600,00	37500,00	40380,68	158080,68	108,27
A_05_04	Expertise SIS	56000,00	0,00	31600,00	9800,00	0,00	12400,00	0,00	22200,00	70,25
A_05_05	Informaticien Loc.	36000,00	346,76	14000,00	2400,00	3000,00	2500,00	3529,20	11429,20	81,64
A_06	Expert internat.- conseiller technique pour CNCA	311850,00	165520,00	132250,00	29700,00	36500,00	29600,00	33239,73	129039,73	97,57
A_06_01	Assistance technique	300000,00	165520,00	129050,00	29700,00	35200,00	28700,00	33239,73	126839,73	98,29
A_06_02	Appui logistique	11850,00	0,00	6200,00	0,00	1300,00	900,00	0,00	2200,00	35,48
A_09	Expertise internationale au Ministère des Finances	315000,00	0,00	135200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A_09_01	Expertise internationale	300000,00	0,00	131200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A_09_02	Appui logistique	15000,00	0,00	4000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z_01	General Means	50000,00	1534,43	1400,00	100,00	300,00	350,00	274,20	1024,20	73,16
Z_02	Unallocated Funds	526843,00	0,00	80100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 000 000,00</b>	<b>613470</b>	<b>388880</b>	<b>80400</b>	<b>84500</b>	<b>84000</b>	<b>79170</b>	<b>328070</b>	<b>84,4</b>

## 4.1. Expertises en cours et programmées

5.1. Expertises en cours									
Structure bénéficiaire	Nom de l'expert	Titre	Date d'entrée en fonction	Type de contrat	Durée	Date de fin prévu	Montant Total (en €)	Montant déjà payé depuis le début (en €)	Montant à payer en 2010
CT-SIS	Paul De MUNCK	expert en Santé Publique	21/02/2008	Contrat de travail	24 mois + prolongation d'un an	nov-10	523 190,00	320 420,90	202 769,10
	Alain WODON	Expert SIS	30/05/2008	Expertise Perlée	24 mois (92 jours) + prolongation d'un an	31/12/2010 (50 jours)	108 720,00	35 678,30	73 041,70
	Spès NDAYISHIM IYE	Expert informaticien local	21/01/2008	Contrat de travail	24 mois+ prolongation d'un an	janv-11	52 500,00	20 799,21	31 700,79
<b>Appui logistique CT-SIS</b>					12 mois	janv-11	53 000,00	26 203,07	26 796,93
CNCA	Anthe VRIJLANDT	Expert International pour le CNCA	01/04/2008	Contrat de travail	24 mois + prolongation de 2 ans	avr-12	725000	236 902,57	498250
Appui logistique expertise- CNCA					24 mois	avr-12	11 850,00	3 428,74	8 421,26
Engagements totaux									840979,78

## 4.2 Expertises programmées (approuvées en SMCL et non encore approuvées en SMCL)

Planification des expertises et dépenses à partir de 2010						
Expertises	Statut	Coût total expertise	Dépenses au 31_12_2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses totales prévues
Appui au Ministère des Finances	Appel à candidature en cours	375 000,00	125 000,00	185 000,00	65 000,00	375 000,00
appui aux marchés publics	TDR en finalisation	400000	80000	210000	110000	400000
<b>Engagements totaux</b>		<b>835 000,00</b>	<b>193 000,00</b>	<b>494 000,00</b>	<b>149 500,00</b>	<b>775000</b>
<i>Expertises approuvées en SMCL</i>						
Expert pour le CDMT/Minagrie	TDR avec requête officielle	57 000,00	57000	0		57 000,00
Appui à la fonction Publique	TDR en préparation sans requête officielle	195 000,00	112000	83000	0	195 000,00
Expert en contractualisation/santé	TDR existe sans requête officielle	375 000,00	125000	185000	65000	375 000,00
Expert en recensement FP	TDR existe sans requête officielle	195 000,00	112000	83000	0	195 000,00
<b>Engagements totaux</b>		<b>822 000,00</b>	<b>406 000,00</b>	<b>351 000,00</b>	<b>65 000,00</b>	<b>822 000,00</b>



### **Analyse du Planning financier des expertises pour l'Année 2010**

Le coût des expertises en cours s'élèvent à **840 979,78€** tandis que le coût des expertises programmées approuvées en SMCL s'élève à **775000€**. Ceci fait que le coût des expertises **en cours et approuvées en SMCL s'élèvent 1615979,78€**. Or, la situation budgétaire au 31 Décembre montre un solde disponible de **1006371 ,81€**.

## **5. CONCLUSIONS**

Le budget disponible au 31 décembre 2009 ne peut pas malheureusement couvrir le paiement de toutes les expertises déjà approuvées en SMCL pendant l'année 2009. Une alimentation budgétaire est urgente pour pouvoir être à mesurer de contracter avec les expertises dont le démarrage est attendu vers Q3\_2010 et aussi pour pouvoir accepter les expertises qui sont en pipeline actuellement dont le coût s'élève à **822000€**